

27 février 2006, Québec

Allocution à l'occasion du remaniement ministériel

Alors, mesdames, messieurs, j'ai apporté aujourd'hui quelques ajustements à notre Conseil des ministres. Notre gouvernement travaille bien et le partage des responsabilités entre les différents ministres nous permet d'avancer dans tous les domaines de l'action gouvernementale.

Notre but, aujourd'hui, est de renforcer cette équipe en intégrant au Conseil des ministres le nouveau député du comté d'Outremont, dont la feuille de route est remarquable. J'annonce donc aujourd'hui que M. Raymond Bachand se joint au Conseil des ministres à titre de ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. M. Bachand siègera également au Comité des priorités, au Comité ministériel de la prospérité économique et du développement durable. M. Bachand fera bénéficier le gouvernement de sa connaissance profonde de l'économie et de sa passion pour le développement du Québec. Il assurera la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement économique; il proposera aussi des mesures pertinentes pour soutenir certains secteurs économiques qui traversent des durs moments, comme la forêt.

Nous sommes dans une période économique changeante. La forte appréciation du dollar canadien, l'augmentation du prix des carburants, la concurrence internationale toujours plus vive posent des défis nouveaux. J'estime dans ce contexte que l'arrivée de M. Bachand au Conseil des ministres vient renforcer la capacité d'action du gouvernement.

J'annonce également que M. Claude Béchard devient ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et leader adjoint du gouvernement. M. Béchard continuera par ailleurs à siéger au Comité des priorités. Il demeure également président du Comité ministériel de la prospérité économique et du développement durable. En affectant Claude Béchard au Développement durable, à l'Environnement et aux Parcs, nous affirmons la place prépondérante qu'occupe la protection de l'environnement dans l'échelle de nos valeurs et de nos priorités. M. Béchard aura pour mandat, entre autres, d'assurer l'adoption de la Loi sur le développement durable. Il devra ensuite doter le gouvernement d'une stratégie qui découlera évidemment de cette Loi sur le développement durable et assurer son déploiement dans l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux. Il devra également munir le Québec d'une stratégie sur les changements climatiques et piloter les actions du gouvernement du Québec en matière de réduction des gaz à effet de serre. M. Béchard est un rassembleur. Il saura associer à sa démarche ses collègues du cabinet, les différents organismes gouvernementaux et les différents acteurs de notre économie, qui devront tous s'impliquer dans l'avènement de ce Québec que nous voulons plus respectueux de notre patrimoine naturel.

Dans ce mouvement, j'ai demandé à M. Tom Mulcair d'occuper les fonctions de ministre des Services gouvernementaux. M. Mulcair me semblait avoir la fougue et l'énergie nécessaires pour faire avancer Services Québec, qui est, il faut le dire, l'une des figures de proue de la modernisation de l'État. M. Mulcair a préféré quitter le Conseil des ministres. Je tiens à le remercier pour les services qu'il a rendus, tout en déplorant sa décision.

J'annonce que M. Henri-François Gautrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, assumera en plus la responsabilité de ministre titulaire des Services gouvernementaux. À ce poste, il aura pour mission d'accélérer les travaux de mise en place de Services Québec.

Quant à M. Pierre Reid, il continuera de représenter les citoyens de la circonscription d'Orford. Je tiens à le remercier pour son travail et sa fidélité envers son comté, envers sa région et envers le gouvernement.

Mesdames messieurs, ces ajustements à notre équipe ministérielle nous permettent d'accueillir au Conseil des ministres un homme d'une très grande valeur en la personne de Raymond Bachand. Également, nous confirmons, avec les nouvelles affectations de MM. Béchard et Gautrin, la grande importance que nous accordons au développement durable et à la modernisation de l'État.

Messieurs, félicitations.